



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA**

Adoptée à la séance ordinaire du Conseil

Le lundi, 6 novembre 2018

Étaient présents : M. le Maire Georges-Henri Parenteau,

MM les Conseillers : Louis St-Germain, Yvan Côté,

Éric Tessier, Jean Beaubien et Claude Villiard

et Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-11-125

**Demande de la maison La Source - Municipalité alliée contre la violence
conjugale**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la lettre reçue de la maison La Source invitant la municipalité à se déclarer, par voie de résolution, Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Considérant que la municipalité désire appuyer la demande d'appui de la MRC Pierre-de Saurel se déclarant comme MRC alliée contre la violence conjugale;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par M. Éric Tessier, appuyé par M. Claude Villiard et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Gérard-Majella se déclare comme Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme, ce 6^e jour de novembre 2018

Anny Boisjoli

Directrice générale et secrétaire-trésorière